

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

— DOSSIER : Le Fifo au cœur des civilisations océaniques

- LA CULTURE BOUGE :** SPÉCIAL SÉNIORS/MATAHIAPO : VOICI L'ATELIER REMUE-MÉNINGES !
LES PROFESSEURS ENTRENT EN SCÈNE
UNE SOIRÉE CONSACRÉE AU PLAISIR DE LIRE
LE TRESSAGE À PORTÉE DE TOUTES LES MAINS
EN 2019, VIVEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES CULTURELLES
- TRÉSOR DE POLYNÉSIE :** EIAO : LE RICHE TRAVAIL DE MICHEL CHARLEUX LA DCP
- L'ŒUVRE DU MOIS :** ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ : UNE PIROGUE TÉLÉCOMMANDÉE

JANVIER - FÉVRIER 2019

NUMÉRO 136 - 137

MENSUEL GRATUIT



► DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (DCP) - TE PAPA HIRO'A'E FAUFA'A TUMU
MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI
MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI) - TE FARE MANAHA
CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (CAPF) - TE FARE UPA RAU
SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL (ART) - PU OHIPA RIMA'I

Zoom sur...

37

HIRO'A - JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE : UN NOUVEAU NOM POUR DE NOUVELLES MISSIONS

Le changement a été officialisé par la publication de l'arrêté n° 1984 CM du 04/10/2018 au Journal officiel de la Polynésie française, le 12 octobre 2018 : il faut désormais parler de « *direction de la culture et du patrimoine* » (DCP). Ce n'est pas une révolution, le service reste situé à la Pointe des pêcheurs – Nu'uroa, à Punaauia, et son personnel ne change pas, mais ses missions ont été précisées et son organisation a été revue. « *L'idée était de bien fixer le cadre, avec la création d'un échelon central et d'un échelon décentralisé* », explique Valérie Clément, juriste de la DCP. Les cellules sont désormais bien identifiées, chaque agent connaît précisément sa place. L'échelon central est celui de la direction, et l'échelon déconcentré comprend trois cellules, dont celle qui est au cœur de la DCP : la cellule du patrimoine culturel, avec ses missions de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, les recherches archéologiques, le classement des biens historiques...

Les deux autres cellules sont celles du développement culturel et artistique, et celle des médias culturel et communication. La subdivision administrative de la DCP aux îles Sous-le-Vent basée à Opoa en représentation directe de la DCP est également en charge de la gestion du paysage culturel Taputapuātea. À cette occasion, deux nouvelles missions ont été officiellement ajoutées : les dispositifs du Code du patrimoine et du Code de la propriété intellectuelle, et le suivi des dossiers de candidature à l'Unesco.

Pour ce qui est du nom, Valérie Clément précise que la « *direction* » reste un service. Cette dénomination signifie que la DCP a une compétence générale dans le secteur de la culture, sans pour autant se situer au-dessus des autres services.